

**Créancier**

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE  
100 avenue Gaston Roussel, 93232 Romainville Cedex

**Identifiant du créancier SEPA**

FR71ZZZ891132

Cadre réservé à l'administration

**Référence unique de mandat (RUM)**

FR71ZZZ891132RPEA

**Mandat de prélèvement SEPA**

à compléter et renvoyer à prelevement-eaupublique@est-ensemble.fr

**IDENTIFICATION**

Nom, prénom	Adresse postale
-------------	-----------------

**N° de contrat Eau publique par Est Ensemble :** \_\_\_\_\_

**IDENTIFICATION DU COMPTE BANCAIRE**

FR	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
----	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Prélèvement récurrent

**BIC (Identifiant international de l'établissement)**

**Je souhaite être prélevé mensuellement**

Date de prélèvement souhaitée : tous les \_\_\_\_ du mois

Montant de prélèvement souhaité : \_\_\_\_\_ €/mois

**Je souhaite être prélevé à échéance de ma facture**

*tous les 6 mois si je consomme moins de 5000 m<sup>3</sup>/an,  
tous les 3 mois si je consomme plus de 5000 m<sup>3</sup>/an.*

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) REGIE PUBLIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de REGIE PUBLIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT D'EST ENSEMBLE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**Date et signature**